

BUREAUX INTERNATIONAUX  
RÉUNIS POUR LA PROTECTION  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE, SUISSE

# BIRPI

UNITED INTERNATIONAL  
BUREAUX FOR THE PROTECTION  
OF INTELLECTUAL PROPERTY  
GENEVA, SWITZERLAND

## COMITÉ DE COORDINATION INTERUNIONS, DEUXIÈME SESSION INTERUNION COORDINATION COMMITTEE, SECOND SESSION

(Genève, 28 septembre au 2 octobre 1964)

(Geneva, September 28 to October 2, 1964)

### PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET DES BIRPI POUR L'ANNEE 1965

1. Le présent document contient les propositions du Directeur des BIRPI pour le programme et budget des BIRPI pour l'année 1965.

2. Le présent document comprend quatre chapitres principaux et une Annexe :

I. Programme pour l'année 1965, accompagné d'estimations de certaines dépenses y relatives :

Union de Paris . . . . .	page 5
Union de Madrid . . . . .	page 9
Union de La Haye . . . . .	page 10
Union de Nice . . . . .	page 11
Union de Berne . . . . .	page 12
Affaires communes aux cinq Unions. . . . .	page 15

#### II. Autres dépenses

Personnel . . . . .	page 17
Frais de construction du Bâtiment . . . . .	page 18
Entretien du bâtiment . . . . .	page 19
Mobilier. . . . .	page 19
Matériel . . . . .	page 19
Ports . . . . .	page 19
Téléphones . . . . .	page 19
Bibliothèque . . . . .	page 20
Amortissement dettes interunions . . . . .	page 20
Imprévus . . . . .	page 20

#### III. Recettes

Union de Paris . . . . .	page 21
Union de Madrid . . . . .	page 21
Union de La Haye . . . . .	page 21
Union de Nice . . . . .	page 21
Union de Berne . . . . .	page 21

## IV. Tableaux récapitulatifs

Détail des rubriques budgétaires  
se composant de plusieurs postes :

Impressions . . . . .	page 22
Contrats . . . . .	page 23
Missions . . . . .	page 23
Conférences . . . . .	page 24
Voyages de tiers . . . . .	page 24
Tableau général des dépenses . . . . .	page 25
Tableau récapitulatif des dépenses et recettes . . . . .	page 26

Annexe : Budget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965. . . page 27

3. (a) Le Chapitre I contient une présentation sommaire des activités des BIRPI envisagées pour l'année 1965. Les principaux buts recherchés sont les suivants : un meilleur service aux Gouvernements, l'augmentation du nombre des Etats membres, la coopération avec les Nations Unies, et l'assistance technique et juridique aux pays industriellement moins développés.

(b) En ce qui concerne le premier de ces buts, l'amélioration de la qualité de nos publications - principal moyen de communication des BIRPI avec les Etats - aura priorité. A part les revues mensuelles, les documents suivants seront publiés : une nouvelle édition de la brochure d'information trilingue sur les Conventions administrées par les BIRPI; des suppléments aux manuels des Conventions de la propriété industrielle; une partie, au moins, d'une nouvelle édition, entièrement révisée, du "Tableau de brevets"; des tableaux révisés et mis à jour des Etats membres de chaque Union; un supplément au Manuel administratif des BIRPI. En outre, les travaux déjà commencés seront poursuivis afin de parvenir à la publication des Actes des Conférences diplomatiques de La Haye (1960) et de Monaco (1961) de l'Union de La Haye, ainsi qu'à la publication d'un Recueil des lois et traités en matière de brevets et de marques. Les BIRPI coopéreront si possible avec les Administrations nationales allemande, autrichienne et suisse pour la publication, en édition trilingue allemand-français-anglais de la "Classification internationale des produits et services auxquels s'appliquent les marques de fabrique ou de commerce". Ils en feront de même avec l'Administration britannique en ce qui concerne une édition anglaise.

(c) En ce qui concerne les efforts à fournir pour qu'un nombre plus grand d'Etats deviennent membres de nos Unions, les BIRPI se proposent de continuer leur campagne d'information montrant l'intérêt qu'aurait chaque pays à protéger les droits de propriété industrielle et les droits d'auteur, et à appartenir aux Unions internationales. Ils se proposent également d'étudier les possibilités d'organiser un Service d'information.

(d) Les BIRPI continueront seuls et; le cas échéant, également en coopération avec les Nations Unies, leur assistance technique-juridique aux pays industriellement moins développés : le programme de stagiaires continuera; un séminaire pour des pays de l'Asie, ainsi qu'un Comité africain pour les pays arabes et / ou anglophones, seront organisés.

4. Dans le Chapitre I, après la description de chaque activité, il est indiqué la dépense prévue pour les rubriques budgétaires suivantes :

- Impressions : factures d'imprimerie, papier, reliure, etc.
- Conférences : interprètes, traducteurs, procès-verbalistes, reproduction de documents sur place, etc.
- Missions : coût du voyage et indemnités journalières donnés aux fonctionnaires des BIRPI en mission officielle.
- Voyages de délégués : coût du voyage et indemnités journalières donnés aux participants à des conférences autres que les agents des BIRPI, par exemple, aux Directeurs des Offices nationaux lors des réunions de l'Union de Madrid, aux stagiaires, aux participants des séminaires régionaux, etc.
- Contrats : honoraires d'auteurs et de traducteurs d'articles publiés dans "La Propriété industrielle" et "Le Droit d'auteur"; honoraires des traducteurs de textes législatifs; honoraires de consultants étrangers au personnel des BIRPI, etc.

5. (a) Dans le Chapitre II, intitulé "Autres dépenses" sont comprises, entre autres, les dépenses prévues pour le personnel (salaires de base, indemnités, cotisations à la Caisse de retraite, assurance-maladie, autres prestations sociales).

(b) Les autres rubriques traitées dans ce Chapitre II concernent les dépenses relatives à l'amortissement du coût de construction et à l'entretien du Bâtiment du Siège des BIRPI, au matériel de bureau, au mobilier, aux frais de ports et de téléphones, à la bibliothèque, à l'amortissement de la dette contractée par l'Union de Nice à l'égard des Unions de Paris et de Madrid.

6. Le Chapitre III, intitulé "Recettes", chiffre les revenus escomptés par les BIRPI au cours de l'année 1965. Il est à noter que les recettes des Services d'enregistrement sont susceptibles de fluctuations considérables, en liaison avec la situation économique des pays d'origine des marques ou des dessins déposés.

7. Le Chapitre IV, intitulé "Tableaux récapitulatifs", est un résumé des dépenses et des recettes des BIRPI.

(a) Le budget de l'Union de Paris est équilibré.

(b) Le budget de l'Union de Madrid permet d'espérer un excédent de recettes.

(c) Le budget de l'Union de La Haye laisse prévoir un déficit de 49'800 francs. Si ce déficit se produit réellement il sera couvert provisoirement par le Gouvernement suisse, comme cela était prévu par ce Gouvernement et la réunion des Etats membres de l'Union de La Haye de 1963.

(d) Le budget de l'Union de Nice est équilibré.

(e) (i) Le budget de l'Union de Berne présente des problèmes spéciaux car le plafond des cotisations actuelles (400'000 francs suisses) est nettement insuffisant.

(ii) Le budget de cette Union est présenté en deux parties : les montants apparaissant dans le premier chapitre sont présentés dans l'hypothèse que le plafond actuel de 400'000 francs ne changera pas en 1965; tandis que les montants additionnels apparaissant dans l'Annexe (Budget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965) sont présentés

dans l'hypothèse que le plafond théorique sera relevé de 300'000 francs et qu'environ deux tiers de cette augmentation seront effectivement disponibles pour l'exercice de 1965.

(iii) Si l'augmentation n'est pas acceptée, le budget de l'Union de Berne laisse prévoir un déficit de 53'600 francs. La réserve de l'Union de Berne (22'900 francs à la fin de 1963) serait à utiliser pour combler, autant que possible, ce déficit. S'il restait une marge non couverte, il est proposé de la reporter sur l'exercice de 1966. Naturellement, si la proposition d'augmenter le plafond était adoptée, le déficit disparaîtrait automatiquement.

(iv) Pour parer au dit déficit et pour permettre à l'Union de Berne d'exercer les activités qui sont indispensables pour son développement, il est proposé que le Comité recommande l'élévation du plafond des contributions de 300'000 francs. Sans une telle augmentation, l'Union ne serait pas en mesure de continuer sa participation à la publication des recueils de lois et le Manuel des Conventions, ni de participer à la publication des Actes de la Conférence de Rome, ni de commencer la publication des documents préparatoires de la Conférence de Stockholm, ni d'organiser un séminaire américain, ni d'offrir une assistance aux pays en voie de développement (stagiaires et réunion pour mettre au point une loi-type pour les pays africains).

(v) La procédure serait la même que d'habitude : le Gouvernement suisse, en tant qu'Autorité de surveillance, inviterait les Etats membres de l'Union de Berne à relever leurs cotisations d'une façon volontaire. Comme l'expérience démontre que pas tous les pays peuvent accepter tout de suite, il est prévu que seulement deux tiers des 300'000 francs, c'est-à-dire environ 200'000 francs, seront effectivement disponibles en 1965.

8. Le Comité de coordination interunions est invité à exprimer son avis au sujet du programme et du budget des BIRPI pour l'année 1965 ainsi qu'au sujet de l'augmentation du plafond des contributions des Etats membres de l'Union de Berne.

## CHAPITRE PREMIER

PROGRAMME POUR L'ANNEE 1965, ACCOMPAGNE  
D'ESTIMATIONS DE CERTAINES DEPENSES Y RELATIVES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>UNION DE PARIS</u>						
<u>EN GENERAL</u>						
Les activités prescrites par la Convention de Paris (articles 13 et 14) continueront.						
<u>PUBLICATIONS</u>						
La publication des <u>périodiques</u> "La Propriété industrielle" et "Industrial Property" continuera. (Répartition selon les pourcentages "Unions industrielles (impressions)").						
Impressions	65'000	48'800	11'700	3'200	1'300	--
Contrats	30'000	22'500	5'400	1'500	600	--
Un <u>Tableau des Etats membres</u> des Unions de propriété industrielle sera publié en français, anglais et espagnol. (Répartition d'après le nombre des pages intéressant chaque Union).						
Impressions	5'000	2'000	1'000	1'000	1'000	--
Le <u>Manuel des Conventions</u> de la propriété industrielle sera tenu à jour. (Répartition d'après le nombre de pages intéressant chaque Union).						
Impressions	3'000	1'500	1'000	300	200	--

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<p>La <u>collection des textes législatifs</u> régissant la protection des <u>brevets et des marques</u> dans les divers pays du monde et sur le plan international, sera mise à jour et la première partie d'un recueil des dits textes en anglais sera imprimée. (La collection en français existe déjà, dans une large mesure, dans "La Propriété industrielle"). (Répartition d'après le nombre de pages intéressant les brevets (Union de Paris) et les marques (Union de Madrid)).</p>						
Missions	6'000	3'000	3'000	—	—	—
Contrats	6'000	3'000	3'000	—	—	—
Impressions	40'000	20'000	20'000	—	—	—
<p>La publication du "<u>Tableau des brevets</u>" remanié et mis à jour continuera (en français seulement).</p>						
Impressions	18'000	18'000	—	—	—	—
<b>REUNIONS</b>						
<p>Les incidences de l'existence dans certains pays, unionistes et non-unionistes, des <u>certificats d'auteur</u> pour les inventions seront étudiées par un Comité de tous les Etats membres de l'Union de Paris (à Genève). Le même Comité examinera éventuellement des problèmes spéciaux qui se posent dans le domaine des licences de brevets entre <u>entreprises</u> appartenant aux économies de marchés et économies de pays socialistes.</p>						
Conférences	3'000	3'000	—	—	—	—
<p>Une réunion des pays connaissant le système d'<u>examen préalable</u> aura éventuellement lieu à Vienne pour discuter des problèmes d'intérêt commun qui se posent pour les bureaux de brevets appliquant un tel système.</p>						
Missions	2'000	2'000	—	—	—	—

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Les problèmes des pays asiatiques, particulièrement de ceux qui ne sont pas encore membres de l'Union de Paris ou des autres Unions de propriété industrielle, seront étudiés dans un <u>Séminaire asiatique de la propriété industrielle</u> (vraisemblablement dans la capitale d'un pays d'Asie). (Répartition selon les pourcentages "Unions industrielles (missions et conférences)").						
Missions	12'000	10'200	1'200	400	200	—
Voyages de délégués	60'000	51'000	6'000	1'800	1'200	—
Conférences	5'000	4'200	500	200	100	—

Les problèmes des pays africains, non membres de l'OAMPI, seront étudiés dans un Comité d'Experts africains de la propriété industrielle (ce Comité s'occupera avant tout des possibilités d'établir des Offices régionaux de la propriété industrielle (peut être à Nairobi, Kenya)). (Répartition selon les pourcentages "Unions industrielles (missions et conférences)").

Conférences	5'000	4'200	500	200	100	—
Missions	6'000	5'100	600	200	100	—
Voyages de délégués	50'000	42'500	5'000	1'500	1'000	—

#### STAGIAIRES ET COURS

Les BIRPI financeront des stages d'études pour l'entraînement des personnes qui sont ou seront chargées de l'administration de la propriété industrielle, surtout dans des Etats en voie de développement et organiseront à Genève un cours introductif aux problèmes internationaux de la propriété industrielle (durée environ 10 jours). (Répartition d'après les pourcentages "Unions industrielles (missions et conférences)").

Conférences	6'000	5'100	600	200	100	—
Voyages de délégués	40'000	34'000	4'000	1'200	800	—
Missions	6'000	5'100	600	200	100	—

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>DIVERS</u>						
Les BIRPI continueront "de se tenir en tout temps à la disposition des pays de l'Union pour leur fournir, sur les questions relatives au service international de la propriété industrielle, les <u>renseignements spéciaux</u> dont ils pourraient avoir besoin" (article 13(5) de la Convention de Paris). (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").						
Missions	10'000	7'900	1'000	1'000	100	--
La collaboration avec les <u>Nations Unies</u> continuera au sujet des questions de propriété industrielle intéressant les pays industriellement moins développés. (Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). En outre, les BIRPI continueront leurs efforts en vue d'une collaboration générale et plus étroite avec les Nations Unies. (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").						
Missions	8'000	6'300	800	800	100	--
Les BIRPI continueront d'être représentés aux <u>réunions</u> des Institutions spécialisées des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle, la Chambre de Commerce internationale et <u>d'autres Organisations</u> traitant des questions de propriété industrielle. (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").						
Missions	10'000	7'900	1'000	1'000	100	--
Si l'un des Etats membres de l'Union de Paris l'invite, une <u>Conférence diplomatique</u> sera organisée pour l'adoption d'un instrument diplomatique concernant la protection des caractères typographiques.						



	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>UNION DE MADRID</u>						
<u>EN GENERAL</u>						
Le <u>Service d'enregistrement international</u> des marques de fabrique ou de commerce institué auprès des BIRPI par l'Arrangement de Madrid, sera maintenu.						
Impressions (formules, etc. autres que périodiques)	140'000	--	140'000	--	--	--
<u>PUBLICATIONS</u>						
La publication de la feuille officielle " <u>Les Marques internationales</u> " continuera.						
Impressions	250'000	--	250'000	--	--	--
Une <u>brochure d'information générale</u> concernant l'enregistrement international des marques sera publiée en français.						
Impressions	3'000	--	3'000	--	--	--
<u>REUNIONS</u>						
Les BIRPI assureront le secrétariat et supporteront les frais d'une réunion du <u>Comité des Directeurs des Offices nationaux de la propriété industrielle</u> des Etats membres de l'Union de Madrid (à Genève), si la convocation d'une telle réunion est décidée.						
Conférences	5'000	--	5'000	--	--	--
Voyages de délégués	25'000	--	25'000	--	--	--
<u>DIVERS</u>						
La reprise de l'étude de la possibilité d'établir un <u>centre de recherches</u> des marques enregistrées aux BIRPI et dans les Offices nationaux sera envisagée.						
Contrats	5'000	--	5'000	--	--	--

UNION DE LA HAYEEN GENERAL

Le Service de dépôt international des Dessins ou Modèles industriels, institué auprès des BIRPI par l'Arrangement de La Haye, sera maintenu.

Impressions (formules, etc. autres que périodiques).	5'000	—	—	5'000	—	—
--	-------	---	---	-------	---	---

PUBLICATIONS

La publication de la feuille officielle "Les Dessins et Modèles internationaux" continuera

Impressions	12'000	—	—	12'000	—	—
-------------	--------	---	---	--------	---	---

Les Actes des Conférences diplomatiques de La Haye (1960) et Monaco (1961) seront publiés (il s'agit d'une partie des frais d'impression).

Impressions	18'000	—	—	18'000	—	—
-------------	--------	---	---	--------	---	---

REUNIONS

Une deuxième réunion concernant la classification internationale des Dessins ou Modèles industriels aura lieu (à Genève).

Conférences	5'000	—	—	5'000	—	—
-------------	-------	---	---	-------	---	---

Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>UNION DE LA HAYE</u>					
<u>EN GENERAL</u>					
Impressions (formules, etc. autres que périodiques).	5'000	—	—	5'000	—
<u>PUBLICATIONS</u>					
La publication de la feuille officielle " <u>Les Dessins et Modèles internationaux</u> " conti- nuera	Impressions	12'000	—	—	12'000
Les <u>Actes des Conférences diploma- tiques</u> de La Haye (1960) et Monaco (1961) seront publiés (il s'agit d'une partie des frais d'impression).	Impressions	18'000	—	—	18'000
<u>REUNIONS</u>					
Une deuxième réunion concernant <u>la classification internationale des Dessins ou Modèles industriels</u> aura lieu (à Genève).	Conférences	5'000	—	—	5'000

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>UNION DE NICE</u>						
<u>EN GENERAL</u>						
Les activités qui incombent aux BIRPI en relation avec <u>l'exécution de l'Arrangement de Nice</u> concernant la classification internationale des produits et services auxquels s'appliquent les marques de fabrique ou de commerce continueront.						
<u>PUBLICATIONS</u>						
Le Volume " <u>La classification internationale des produits et services auxquels s'appliquent les marques de fabrique ou de commerce</u> " sera publié en anglais et en édition trilingue (allemand-français-anglais) en collaboration avec les Administrations intéressées (il s'agit de la part des frais d'impressions non couverts par ces Administrations)						
Impressions (acompte)	20'000	---	---	---	20'000	---
<u>REUNIONS</u>						
Le <u>Comité d'Experts</u> institué par l'article 3 de l'Arrangement se réunira à Genève.						
Conférences	5'000	---	---	---	5'000	---

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>UNION DE BERNE</u>						
<u>EN GENERAL</u>						
Les activités prescrites par la Convention de Berne (articles 21 et 22) continueront.						
<u>PUBLICATIONS</u>						
La publication de la feuille officielle " <u>Le Droit d'auteur</u> " et " <u>Copyright</u> " continuera.						
Impressions	55'000	—	—	—	—	55'000
Contrats	20'000	—	—	—	—	20'000
Un <u>tableau des Etats membres</u> de l'Union de Berne sera publié en français, anglais et espagnol.						
Impressions	1'000	—	—	—	—	1'000
Les BIRPI coopéreront éventuellement avec l'UNESCO dans la publication des suppléments aux collections de textes législatifs " <u>Lois et Traités de droit d'auteur</u> " et " <u>Copyright Laws and Treaties of the World</u> ".						
Contrats		voir budget additionnel (poste 1)				
Les BIRPI coopéreront avec le BIT et l'UNESCO dans la publication des <u>Actes de la Conférence de Rome (1961)</u> concernant les droits voisins.						
Impressions		voir budget additionnel (poste 2)				
La publication du <u>Manuel des Conventions</u> de droit d'auteur continuera.						
Impressions		voir budget additionnel (poste 3)				
<u>REUNIONS</u>						
La préparation de la <u>Conférence diplomatique de revision (Stockholm, 1967)</u> continuera par des rapports directs entre les BIRPI et le Gouvernement suédois, et une réunion d'un Comité d'Experts (Genève).						
Conférences	4'000	—	—	—	—	4'000
Missions	3'000	—	—	—	—	3'000
Impressions		voir budget additionnel (poste 4)				

Si possible, et éventuellement en collaboration avec l'UNESCO, les BIRPI organiseront un Séminaire africain de droit d'auteur pour étudier les problèmes des pays africains, particulièrement de ceux qui ne sont pas encore membres de l'Union de Berne (dans un pays de l'Amérique latine)

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Conférences	voir budget additionnel (poste 5)					
Missions	voir budget additionnel (poste 5)					
Voyages	voir budget additionnel (poste 5)					

Un Comité d'Experts sera convoqué, éventuellement en coopération avec l'UNESCO, pour l'établissement d'une loi-type sur le droit d'auteur destinée aux pays africains (éventuellement à Addis-Abeba).

Conférences	voir budget additionnel (poste 6)					
Missions	voir budget additionnel (poste 6)					
Voyages	voir budget additionnel (poste 6)					

#### STAGIAIRES

Les BIRPI financeront des stages d'études pour l'entraînement des personnes qui sont ou seront chargées des affaires de droit d'auteur, surtout dans des Etats en voie de développement.

Voyages de délégués	voir budget additionnel (poste 7)					
---------------------	-----------------------------------	--	--	--	--	--

#### DEVERS

Les BIRPI continueront de "se tenir en tout temps à la disposition des membres de l'Union pour leur fournir, sur les questions relatives à la protection des œuvres littéraires et artistiques, les enseignements spéciaux dont ils pourraient avoir besoin" (article 22 de la Convention de Berne)

Missions	1'000	—	—	—	—	1'000
	voir également budget additionnel (poste 8)					

Les BIRPI continueront d'être représentés aux réunions des Institutions spécialisées des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Association internationale pour la protection de la propriété littéraire et artistique, de la Confédération internationale des Sociétés d'auteurs et compositeurs et d'autres organisations traitant des questions de propriété littéraire et artistique.

Missions

Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
4'000	—	—	—	—	4'000

voir également budget additionnel (poste 9)

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>AFFAIRES COMMUNES AUX CINQ UNIONS</u>						
<u>PUBLICATIONS</u>						
Une nouvelle édition d'une <u>brochure d'information</u> concernant toutes les activités des BIRPI sera publiée en anglais, français et espagnol. (Répartition selon le nombre de pages intéressant chaque Union).						
Impressions	15'000	6'000	4'000	1'000	1'000	3'000
Un supplément au <u>Manuel administratif des BIRPI</u> sera publié en français. (Répartition selon les pourcentages "totalité du personnel" estimés pour 1965).						
Impressions	2'000	400	1'200	100	100	200
Le <u>Rapport de gestion des BIRPI pour l'année 1964</u> sera publié, dans une forme imprimée, en français. (La traduction anglaise sera multicopiée par ronéo). (Répartition selon le nombre de pages intéressant chaque Union).						
Impressions	12'000	4'000	3'000	1'200	1'200	2'600
<u>REUNIONS</u>						
Le <u>Comité de coordination interunions</u> se réunira à Genève en automne 1965 pour exprimer son avis sur les comptes de clôture de 1964 et sur le budget de 1966. (Répartition selon le pourcentage "Services généraux" 21-59-7-1-12).						
Conférences	6'000	1'300	3'500	400	100	700
Un Comité de tous les Etats membres des Unions de Paris et Berne se réunira au printemps 1965 à Genève, pour étudier le projet d'une <u>Convention</u> transformant la structure des BIRPI ("Convention OMPI") en vue de la Conférence diplomatique de Stockholm en 1967. (Répartition selon le pourcentage "Services généraux" 21-59-7-1-12).						
Missions	10'000	2'100	5'900	700	100	1'200
Conférences	30'000	6'300	17'700	2'100	300	3'600

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>DIVERS</u>						
Les <u>contacts directs</u> entre les BIRPI et les <u>Gouvernements des Etats membres</u> (y compris l'Autorité de Surveillance sise à Berne) nécessiteront des missions officielles de la part de certains fonctionnaires des BIRPI. (Répartition selon le pourcentage "Services généraux" 21-59-7-1-12).						
Missions	10'000	2'100	5'900	700	100	1'200



## CHAPITRE II

## AUTRES DEPENSES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>PERSONNEL</u>						
Les dépenses à ce titre se composent des éléments suivants :						
1) <u>TRAITEMENT DE BASE</u>						
a) Direction : Directeur, deux Vice-Directeurs, un P.4, un P.3, un P.2, un G.6, un G.5, un G.4.						
b) Chancellerie : un P.1, trois G.4, trois G.3, cinq G.2, un G.1.						
c) Services financiers : un P.2, un G.5, deux G.3, quatre G.2.						
d) Service des publications : un P.3, un P.2, un G.4, un G.3, un G.2.						
e) Chef de la Division des services administratifs généraux et des services d'enregistrement : un P.5.						
f) Chef de la Division des finances et du personnel : un P.4,						
g) Division de la Propriété industrielle : un P.5, un P.4, un P.3, un P.2, un G.4.						
h) Division du droit d'auteur : un P.5, un G.4.						
i) Service des Marques : deux P.3, un P.1, trois G.6, quatre G.4, quatre G.3, cinq G.2, un G.1						
j) Service des Dessins ou Modèles : un G.5, un G.3.	1'637'485					
2) Indemnités de poste	140'000					
3) Indemnités pour frais d'études, "home leave" et représentation	57'700					
Report	1'835'185					

## AUTRES DEPENSES

CCIU/II/8 - page 18

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Report	1'835'185					
4) Allocations pour conjoint	46'020					
5) Allocations pour enfants	40'250					
6) Allocations de non-résidents	7'200					
7) Cotisations à la Caisse de retraite	230'945					
8) Cotisations assurance-maladie	18'400					
9) Allocations de renchérissement et ajustements aux retraités	80'000					
10) Assurances	8'000					
11) Maison de vacances	15'000					
12) Remplacements temporaires	16'000					
13) Déménagements	3'000					
14) Nettoyeurs	13'000					
15) Remboursement de l'impôt suisse	11'000					
<u>Total :</u>	<u>2'324'000</u>	490'600	1'366'400	159'100	27'200	280'700

FRAIS DE CONSTRUCTION DU BATIMENT

Paris : capital : 345'619,15  
 5% du capital 17'300  
 3 $\frac{3}{4}$ % d'intérêt 11'000  
 Total 28'300

La Haye : capital : 214'658,75  
 5% du capital 10'700  
 3 $\frac{3}{4}$ % d'intérêt 6'900  
 Total 17'600

Berne : capital : 184'723,75  
 5% du capital 9'200  
 3 $\frac{3}{4}$ % d'intérêt 5'900  
 Total 15'100

61'000 28'300 — 17'600 — 15'100

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>ENTRETIEN DU BATIMENT</u>						
Chauffage, éclairage, eau, nettoyage, réparations, assurances contre dégâts, droit de superficie. Répartition provisoire selon les "pourcentages surface" (16%-61%-12%-1%-10%).	90'000	14'400	54'900	10'800	900	9'000
<u>MOBILIER</u>						
Tables, bureaux, chaises, fauteuils, classeurs, étagères, machines à écrire et à calculer, etc. surtout pour le nouveau personnel. Répartition provisoire selon l'affectation réelle de chaque objet si la dépense dépasse 500 francs et autrement selon les pourcentages "totalité du personnel".	40'000	20'000	10'000	5'000	2'000	3'000
<u>MATERIEL DE BUREAU</u>						
Achat de papier, stencils, carbones, crayons, gommes, etc. Répartition provisoire selon l'affectation réelle de chaque objet si la dépense dépasse 500 francs et autrement selon les pourcentages "totalité du personnel".	90'000	15'000	65'000	5'000	1'000	4'000
<u>PORTS</u>						
Répartition provisoire selon les pourcentages "Chancellerie".	100'000	9'000	67'000	4'000	1'000	19'000
<u>TELEPHONES</u>						
Répartition provisoire selon les pourcentages "totalité du personnel" estimés en 1965 :	40'000	7'600	24'000	3'200	400	4'800

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>BIBLIOTHEQUE</u>						
Achat de livres, tirages à part et photocopies; abonnements aux périodiques; reliures. Répartition d'après les pourcentages "Totalité du personnel" estimés en 1965: 30'000	30'000	5'700	18'000	2'400	300	3'600
<u>AMORTISSEMENT DETTES INTERUNIONS</u>						
L'Union de Nice remboursera une partie de l'avance de 24'988 francs qu'elle a obtenue de la Suisse pour amortir ses dettes aux Unions de Paris et Madrid (voir Rapport de gestion de 1963).	11'400	—	—	—	11'400	—
<u>IMPREVUS</u>						
Un pour cent, environ, des recettes prévues pour chaque Union est mis de côté pour les dépenses imprévues:	39'400	9'900	23'000	1'800	800	3'900

## CHAPITRE III

RECETTES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>Union de Paris</u>						
Contributions d'Etats	850'000					
Publications et diverses	<u>80'000</u>					
Total	930'000	930'000				
<u>Union de Madrid</u>						
Taxes	2'250'000					
Publications et diverses	<u>50'000</u>					
Total	2'300'000		2'300'000			
<u>Union de La Haye</u>						
Taxes	215'000					
Publications et diverses	<u>5'000</u>					
Total	220'000			220'000		
<u>Union de Nice</u>						
Contribution d'Etats	70'000					
Publications et diverses	<u>10'000</u>					
Total	80'000				80'000	
<u>Union de Berne</u>						
Contributions d'Etats	370'000					
Publications et diverses	<u>20'000</u>					
Total	390'000					390'000
Totaux : . . . . .	3'920'000	930'000	2'300'000	220'000	80'000	390'000

N.B. Comme en 1963 et 1964, les recettes provenant de la location des locaux utilisés dans le Bâtiment du Siège de BIRPI par l'Association Européenne de Libre Echange (à peu près 62'000 francs) seront versées à un fonds spécial destiné à couvrir les frais d'aménagement de la Salle de conférences ou les frais de toute autre amélioration permanente du Bâtiment.

## CHAPITRE IV

## TABLEAUX RECAPITULATIFS

DETAIL DES RUBRIQUES BUDGETAIRES  
SE COMPOSANT DE PLUSIEURS POSTES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>IMPRESSIIONS</u>						
Revue de l'Union de Paris	65'000	48'800	11'700	3'200	1'300	—
Tableau des Etats membres de l'Union de Paris	5'000	2'000	1'000	1'000	1'000	—
Manuel des Conventions de la propriété industrielle	3'000	1'500	1'000	300	200	—
Collection textes lég. brevets-mq.	40'000	20'000	20'000	—	—	—
Tableau des brevets	18'000	18'000	—	—	—	—
Formules du Service des Marques	140'000	—	140'000	—	—	—
"Les Marques internationales"	250'000	—	250'000	—	—	—
Brochure d'information enregistrement Marques	3'000	—	3'000	—	—	—
Formules du Service des Dessins ou Modèles	5'000	—	—	5'000	—	—
"Les Dessins et Modèles internationaux"	12'000	—	—	12'000	—	—
Actes La Haye et Monaco	18'000	—	—	18'000	—	—
Volume "Classification" (Union de Nice)	20'000	—	—	—	20'000	—
Revue de l'Union de Berne	55'000	—	—	—	—	55'000
Tableau des Etats membres de l'Union de Berne	1'000	—	—	—	—	1'000
Brochure d'information activités BIRPI	15'000	6'000	4'000	1'000	1'000	3'000
Manuel administratif	2'000	400	1'200	100	100	200
Rapport de gestion 1964	12'000	4'000	3'000	1'200	1'200	2'600
	664'000	100'700	434'900	41'800	24'800	61'800

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>CONTRATS</u>						
Revue de l'Union de Paris	30'000	22'500	5'400	1'500	600	—
Textes législatifs brevets et marques	6'000	3'000	3'000	—	—	—
Centre recherches marques	5'000	—	5'000	—	—	—
Revue de l'Union de Berne	20'000	—	—	—	—	20'000
	61'000	25'500	13'400	1'500	600	20'000

MISSIONS

Textes législatifs brevets et marques	6'000	3'000	3'000	—	—	—
Comité examen préalable brevets (P.I.)	2'000	2'000	—	—	—	—
Séminaire asiatique (P.I.)	12'000	10'200	1'200	400	200	—
Comité africain (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	—
Stagiaires et cours (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	—
Etats membres Unions industrielles	10'000	7'900	1'000	1'000	100	—
Nations Unies - (P.I.)	8'000	6'300	800	800	100	—
Réunions autres organisations (P.I.)	10'000	7'900	1'000	1'000	100	—
Préparation Conf. Stockholm (D.A.)	3'000	—	—	—	—	3'000
Etats membres Union de Berne (D.A.)	1'000	—	—	—	—	1'000
Réunions autres organisations (D.A.)	4'000	—	—	—	—	4'000
Convention OMPI	10'000	2'100	5'900	700	100	1'200
Etats membres et Autorité de Surv.	10'000	2'100	5'900	700	100	1'200
	88'000	51'700	20'000	5'000	900	10'400

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
<u>CONFÉRENCES</u>						
Certificats d'auteur (P.I.)	3'000	3'000	—	—	—	—
Séminaire asiatique (P.I.)	5'000	4'200	500	200	100	—
Comité africain (P.I.)	5'000	4'200	500	200	100	—
Stagiaires et cours (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	—
Comité Directeurs Union de Madrid	5'000	—	5'000	—	—	—
Classification internationale D.-M.	5'000	—	—	5'000	—	—
Comité d'Experts Union de Nice	5'000	—	—	—	5'000	—
Préparation Conférence Stockholm(DA)	4'000	—	—	—	—	4'000
Comité coordination interunions	6'000	1'300	3'500	400	100	700
Convention OMPI	30'000	6'300	17'700	2'100	300	3'600
	74'000	24'100	27'800	8'100	5'700	8'300
<u>VOYAGES DE DELEGUES</u>						
Séminaire asiatique (P.I.)	60'000	51'000	6'000	1'800	1'200	—
Comité africain (P.I.)	50'000	42'500	5'000	1'500	1'000	—
Stagiaires et cours (P.I.)	40'000	34'000	4'000	1'200	800	—
Comité Directeurs Union de Madrid	25'000	—	25'000	—	—	—
	175'000	127'500	40'000	4'500	3'000	—



TABLEAU GENERAL DES DEPENSES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Personnel	2'324'000	490'600	1'366'400	159'100	27'200	280'700
Impressions	664'000	100'700	434'900	41'800	24'800	61'800
Contrats	61'000	25'500	13'400	1'500	600	20'000
Missions	88'000	51'700	20'000	5'000	900	10'400
Conférences	74'000	24'100	27'800	8'100	5'700	8'300
Voyages de délégués	175'000	127'500	40'000	4'500	3'000	—
Frais de construction du Bâtiment	61'000	28'300	—	17'600	—	15'100
Entretien du Bâtiment	90'000	14'400	54'900	10'800	900	9'000
Mobilier	40'000	20'000	10'000	5'000	2'000	3'000
Matériel de bureau	90'000	15'000	65'000	5'000	1'000	4'000
Ports	100'000	9'000	67'000	4'000	1'000	19'000
Téléphones	40'000	7'600	24'000	3'200	400	4'800
Bibliothèque	30'000	5'700	18'000	2'400	300	3'600
Amortissement dettes interunions	11'400	—	—	—	11'400	—
Imprévus	39'400	9'900	23'000	1'800	800	3'900
<b>Total des dépenses :</b>	<b>3'887'800</b>	<b>930'000</b>	<b>2'164'400</b>	<b>269'800</b>	<b>80'000</b>	<b>443'600</b>

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Recettes	3'920'000	930'000	2'300'000	220'000	80'000	390'000
Dépenses	3'887'800	930'000	2'164'400	269'800	80'000	443'600
Différence . . . . .	+ 32'200	—	+ 135'600	- 49'800 <sup>(1)</sup>	—	- 53'600 <sup>(2)</sup>

- 1) Sera provisoirement couvert par une avance, sans intérêt, du Gouvernement suisse.
- 2) Quant à la couverture de ce déficit, voir paragraphe 6(e) ci-dessus (page 4).

ANNEXEBudget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965

<u>No du Poste</u>		<u>Francs suisses</u>
1.	"Lois et Traités sur le Droit d'auteur" Contrats	8'000.--
2.	Actes de la Conférence de Rome Impressions	20'000.--
3.	Manuel des Conventions Impressions	10'000.--
4.	Conférence diplomatique de Stockholm (impression de documents préparatoires) Impressions	10'000.--
5.	Séminaire américain de Droit d'auteur Conférences Missions Voyages de délégués	5'000.-- 12'000.-- 25'000.--
6.	Loi-type africaine Conférences Missions Voyages de délégués	5'000.-- 12'000.-- 25'000.--
7.	Stagiaires Voyages de délégués	20'000.--
8.	Renseignements spéciaux Missions (montant additionnel)	2'000.--
9.	Réunions Missions (montant additionnel)	6'000.--
	Total . . . .	<u>160'000.--</u>